

Note de lecture

Marianne COUDROY, FOF-Bretagne

Le service public de la petite enfance, une réussite française en danger.

L. Shahshahani, *Le Monde diplomatique*, février 2020, pp. 4-5

Voici quelques éléments et extraits de cet article pour vous inciter à le lire dans son entier :

Menace d'extinction de la protection maternelle et infantile, pénurie de pédopsychiatres, dégradation de la qualité de l'accueil en crèche... Dans le domaine de la petite enfance aussi, les appétits du commerce sont chaque jour davantage servis par les autorités. Une évolution qui compromet l'universalité du service public et favorise la surveillance des familles démunies.

Le 14 janvier, professionnels de la petite enfance et parents se sont mobilisés [...] contre les dispositions présentées en décembre dernier par le gouvernement [et] qui doivent être adoptées avant la mi-février. La réforme vise à « simplifier le cadre normatif des modes d'accueil » et doit entrer en vigueur le 1er juillet. [...] Si les journées d'action des 28 mars et 23 mai 2019 ont conduit le gouvernement à maintenir, sur le papier, les taux d'encadrement – un adulte pour cinq enfants qui ne marchent pas encore, un adulte pour huit enfants qui marchent – la réforme prévoit plusieurs dispositions permettant de déroger. La course au remplissage et la dégradation des conditions d'accueil [sont à l'ordre du jour].

Les crèches, un investissement rentable... à quelles conditions ?

Dès 2003, l'État a ouvert le secteur aux acteurs privés commerciaux, invitant un « maximum d'intervenants » à investir pour compléter l'offre publique. [...] Cette « ouverture » est confortée par la directive européenne de 2006, dite « directive Bolkestein », fer de lance de la dérégulation des services, qui affecte de plein fouet les structures d'accueil. L'offre décolle, et des sociétés privées s'imposent dans le paysage : elles construisent des crèches ou gèrent celles d'entreprises ou de municipalités à travers des délégations de service public. [...].

Quelques grands groupes dominent le marché : Babilou, Les Petits Chaperons Rouges, People and Baby, Crèche Attitude (Sodexo) et La Maison Bleue. Ils se posent en champions de la gestion, à l'heure où les logiques de rentabilité ont gagné les crèches publiques.

Note de lecture

Note de lecture

« [...] On ne compte plus en nombre de places, d'enfants ou de berceaux, mais en taux d'occupation », explique Mme Sylviane Giampino, vice-présidente du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge (HCFEA). Le temps passé à jongler avec les places libres ne peut être consacré aux enfants, aux familles et aux échanges entre professionnels.

« Le travail se fait à flux tendu, le personnel est épuisé, les arrêts-maladie sont nombreux et la rotation du personnel importante », observe Sophie Odena, chercheuse associée au Laboratoire d'économie et de sociologie du travail et auteure de plusieurs rapports sur les modes d'accueil. [...]

Mme Marie-Laure Cadart, médecin et ancienne responsable de la PMI d'Aix-en-Provence [confirme] : « Le système des appels d'offres est délétère, car il engendre une obsession gestionnaire ».

Dans une étude parue en 2018, le groupe Xerfi annonçait les performances « tout bonnement exceptionnelles » du marché des crèches privées, qui, avec une croissance de 19 % par an, atteignait plus de 1,3 milliard d'euros en 2017. Il prédisait la poursuite de cette progression, avec des perspectives de rentabilité, notamment par des économies d'échelle. Équipes bilingues, communication gestuelle, salles « zen » : la course à l'innovation pédagogique est lancée. Dans sa crèche « Génération durable 4.0 », exposée en 2017 à Paris, le groupe People and Baby présentait ses objets du futur : un berceau intelligent qui se balance tout seul, une tétine connectée pour prendre la température, une couche équipée d'un capteur d'humidité ou encore un robot ludo-éducatif. [...] Les entreprises de crèches développent leur offre à l'étranger, et des fonds d'investissement entrent dans leur capital.

L'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) s'inquiète de niveaux de rentabilité « largement supérieurs à la rentabilité commerciale des autres opérateurs économiques » : le résultat d'exploitation serait de l'ordre de 40 % du chiffre d'affaires, contre 7,8 % dans l'ensemble des entreprises. De tels bénéfices sont en outre « obtenus à l'appui d'une forte mobilisation des financements publics », précise l'IGAS. La forte croissance des petites structures [...] soulève des inquiétudes sur la qualité de l'accueil et sur son accessibilité financière [...]

Dès 2010, Le psychosociologue Jean Epstein s'inquiétait de voir la France brader ce qui la plaçait depuis presque quarante ans « très largement dans le peloton de tête de ceux qui ont cru en la petite enfance ». Après la seconde guerre mondiale, en effet, passé l'urgence sanitaire, les apports de la psychanalyse et de la psychologie amènent à s'intéresser aux besoins psychiques et affectifs du tout-petit.

Prévention et soin pour tous ou ciblage des populations « à risque » ?

La PMI est « victime d'une négligence institutionnelle collective » écrit Mme Michèle Peyron dans son rapport remis en mars au gouvernement. À moins d'un sursaut des pouvoirs publics, la députée prédit une « extinction » de l'institution dans la majorité des départements d'ici une décennie, avec le risque d'un « hyperciblage » sur les populations les plus vulnérables, à rebours du principe d'universalité. [...]

La situation n'est guère plus brillante dans les centres de bilan et de prise en charge des

Note de lecture

troubles psychiques et développementaux. [...] Ces structures sont touchées de plein fouet par la pénurie de pédopsychiatres qui affecte la France : leur nombre a chuté de 48 % entre 2007 et 2016, et quatorze départements en sont dépourvus. Le délai moyen d'attente pour un premier rendez-vous médical est de six mois, et jusqu'à plus d'un an par endroits, ce qui conduit des centres à refuser l'inscription de nouveaux enfants. [...] L'inégalité d'accès aux soins est consommée.

Professeur émérite de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'université de Paris, Bernard Golse rappelle que la médecine de secteur organisée dans les années 1970 autour des CMP portait l' « ambition démocratique formidable » de proposer aux habitants de chaque territoire une médecine de proximité, hors les murs, avec des équipes pluridisciplinaires : « Cette notion de secteur, que le monde entier nous a envie, se perd dans l'économie libérale, faute de moyens à la hauteur. »

Désormais, la France est l'une des plus mauvaises élèves des pays industrialisés en matière de prévention. Elle n'y consacre que 1,8 % de l'ensemble de ses dépenses de santé, contre 4 % pour l'Italie et 6 % pour le Canada. La défenseuse des enfants rappelle que, « dans le champ de la santé de l'enfant, non seulement les investissements non réalisés dans le présent auront des conséquences qui peuvent être dramatiques à long terme (...), mais ils impliqueront nécessairement des dépenses de santé accrues dans l'avenir ».

À l'heure où les restrictions budgétaires asphyxient le service public de la petite enfance, les tenants de l' « investissement social » incitent les États à cibler les populations « à risque ». [...] La fondation Terra Nova affirme que « les investissements consentis auprès des très jeunes enfants, sous forme de programmes très intensifs, ont une rentabilité sociale très élevée » ; elle ajoute que leurs bénéficiaires feront ensuite moins appel à la « générosité des prestations sociales françaises ». La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, présentée en 2018 par le président de la République Emmanuel Macron, en fait sa priorité, annonçant la mise en place, dès la crèche, de « programmes expérimentaux fondés sur les sciences cognitives ». Ces programmes ont fait bondir certains professionnels de la petite enfance, comme l'illustre la controverse autour du dispositif « Parler bambin »¹ [...].

« Suffit-il d'agir très précocement sur les acteurs les moins favorisés pour qu'ils puissent compenser par eux-mêmes les inégalités de départ ? », s'interroge le sociologue Gérard Neyrand. C'est en tout cas l'ambition portée par la commission Les mille premiers jours de l'enfant (du quatrième mois de grossesse aux 2 ans du nourrisson), lancée par M. Macron en septembre dernier et présidée par le neuropsychiatre Boris Cyrulnik, qui déclare vouloir lutter contre les « inégalités de destin ». Si l'idée séduit dans les sphères du pouvoir, elle suscite aussi de vives inquiétudes. En reportant la responsabilité du collectif sur les individus, le risque est double : stigmatiser des enfants et leurs familles, jugées défailtantes, et les soumettre à un contrôle accru. [...]

En 2010, [...] en réponse aux États généraux de l'enfance, dont l'un des objectifs est d' « améliorer la transmission de l'information préoccupante (...) pour éviter que

¹ La même journaliste publie l'article « Parler Bambin ou formater les bambins ? » sur le Monde Diplomatique en ligne : <https://www.monde-diplomatique.fr/2020/02/SHAHSHAHANI/61371>

Note de lecture

Note de lecture

le nomadisme de certaines familles ne leur permette d'échapper au contrôle et à la surveillance des services sociaux », [le collectif Pas de 0 de conduite] organise les États généreux pour l'enfance, [...] rappelant qu'une « prévention prévenante » soutient l'enfant en souffrance et sa famille au lieu de les présenter comme une menace sociale. « Cette prévention, fruit d'un savoir-faire multiple et non codifié, s'est forgée dans la confiance et le respect des personnes. Elle se fait de façon discrète, mais efficace, sans stigmatiser ni enfermer les enfants et leurs familles dans des grilles d'évaluation, des diagnostics prédictifs ou des protocoles déshumanisés, mais plutôt en les soutenant par une aide médico-psycho-sociale et éducative », explique la médecin et anthropologue Marie-Laure Cadart.

Prévention évaluable : priorité aux approches cognitivo-comportementales.

Problème : pour être rentable, la prévention doit désormais être évaluable et s'appuyer sur des preuves. À ce jeu, les approches cognitivo-comportementalistes et rééducatives l'emportent. S'appuyant sur les neurosciences, elles visent à supprimer un symptôme en un temps bref. De leur côté, et sans exclure d'autres approches, les tenants d'une prévention globale prônent la prise en compte de chaque enfant dans sa complexité (singularité, contexte de vie). S'appuyant pour une large part sur les thérapies issues de la psychanalyse, ils envisagent le symptôme comme un appel dont le sens doit être recherché et compris pour être traité, visant une efficacité à long terme.

Sous le feu de vives critiques, ils alertent sur l'inflation de dépistages standardisés, dont la « liste des dys » [...], de protocoles et de parcours de soins formatés « reproductibles pour le plus grand nombre », et sur la tentation de recourir à des traitements médicamenteux pour supprimer les symptômes d'un trouble identifié comme biologique. « Si la pédopsychiatrie est découpée en filières spécialisées dans la dépression, l'hyperactivité ou l'autisme, on risque de perdre une vision d'ensemble de l'enfant et de son environnement, et la prévention pourrait en pâtir. Si le " tout psychanalytique " a échoué, le " tout comportementaliste " échouera aussi », estime Bernard Golse. Il s'inquiète d'une classification excessive des troubles de l'enfant – certains relevant de « variations de la normale » plutôt que de véritables pathologies – et de son enfermement dans une case.

Constatant que les classifications actuelles concernent un nombre croissant d'enfants, l'IGAS partage l'hypothèse d'une moindre tolérance aux écarts à la norme établie. Dans une société de performance et de compétition, et alors que les neurosciences mettent en exergue les capacités du cerveau du très jeune enfant, la course à la précocité, à la réussite scolaire et à l'évaluation va bon train. Et qu'importent les avertissements des professionnels sur les dangers d'une surstimulation visant à façonner de « super bébés », quitte à laisser les retardataires sur le carreau.

Retrouver l'intégralité de l'article sur :

<https://www.monde-diplomatique.fr/2020/02/SHAHSHAHANI/61355>